

Règlement technique pour la course de caisse à savon des Breuleux

1. Largeur max. 140 cm, longueur max. 250 cm, poids max 200Kg. **Un crochet solide à l'avant et à l'arrière de la caisse.** Ayez aussi une corde d'environ deux mètres équipée d'un mousqueton à chaque extrémité. Bien contrôler la solidité de votre corde.
2. Une direction par volant ou guidon. Au minimum freins sur les roues arrière. Trois ou quatre roues, pneus pleins ou gonflés (pas de roues en plastic dur). La direction doit faire effet sur les roues avant uniquement.
3. Le véhicule doit pouvoir être porté par deux personnes.
4. **La position du ou des pilotes dans le véhicule ne doit pas mettre en danger les occupants ni altérer la stabilité du véhicule. La position assise est recommandée.**
5. **Un casque intégral, une bonne paire de gants des habits de bonne protection (long pantalon et longues manches) ainsi que des chaussures fermées sont obligatoires.** Le port du casque est obligatoire à la descente **et fortement recommandée à la montée.** Les zigzags à la montée sont interdits. Tout pilote ne respectant pas ces points peut être interdit de descente.
6. Prévoyez une place à l'avant de la caisse pour placer le dossard afin qu'il soit visible par le chronométrage à l'arrivée.
7. Les organisateurs déclinent toute responsabilité : – en cas d'accidents entre les véhicules – en cas de dommages causés aux autres caisses à savon – en cas de dommages causés par une caisse contre des spectateurs – en cas de conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances psychoactives.
8. Pour des facilités d'organisation, nous autorisons un maximum de deux pilotes par engin.
9. **Les mineurs doivent présenter une autorisation de leur représentant légal. Tout participant de moins de 14 ans peut descendre seulement si un adulte se porte garant de sa sécurité.**
10. Le prix est de CHF 30.- par équipage (un équipage c'est 1 ou 2 personnes pour 1 caisse à savon).
11. La commission technique se réserve le droit de refuser une caisse si la sécurité n'est pas assurée et d'interdire le départ à tous pilote ayant consommé de l'alcool ou dont le comportement ne conviendrait pas. Des tests peuvent être effectués à tout moment.
12. L'utilisation de freins hydraulique est autorisée, cependant leur installation doit se faire comme le prévoit son utilisation d'origine (sens de rotation, orientation, etc.) afin d'éviter les bulles d'air dans le système.

Règlement technique

13. Les sécurités et fixations (comme les attaches de câbles, les fixations au châssis, etc.) doivent être doublées.
14. Les pilotes doivent être assurés personnellement contre les accidents. Contrôler la couverture de votre assurance. Concernant le règlement officiel du championnat suisse : <https://www.fssd.ch/reglemente/>
15. Des prix seront offerts aux équipages ayant effectués la descente le plus rapidement ainsi qu'aux équipages ayant réalisés la plus belle caisse à savon.
16. La décoration des caisses à savon est libre, dans la mesure où elle n'est pas dangereuse pour l'équipages ou les spectateurs. Les cheveux longs doivent être attachés. Les écharpes ainsi que les décorations qui flottent au vent sont interdites.

17. Le contrôle technique aura lieu (à choix) :

- a. Samedi 21.09 de 13h à 16h ;
- b. Vendredi 27.09 de 18h à 20h ;
- c. Samedi 28.09 à 6h.

18. L'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de nécessité.
19. L'équipage autorise la diffusion des images enregistrées lors du jour de la course pouvant le représenter sur tout support de promotion. De même, les images peuvent être fournies aux médias à titre d'illustration d'articles en lien avec les courses de caisses à savon.
20. La location de caméra embarquée est possible (dans la limite des stocks disponible) et est à payer sur place. Les caméras personnelles sont autorisées, l'organisateur se réserve le droit de poser des caméras embarquées sur certaines caisses à savon.
21. L'inscription est prise en considération une fois le paiement réceptionné. Le paiement par Twint est possible, n'oubliez pas de mentionnez que c'est pour la course de caisse à savon et votre nom.

Jeunesse des Franches-Montagnes

Rauracie 16

2340 le Noirmont

IBAN CH39 8080 8006 5919 6585 1

Avec mention « Caisse à savon »



22. En participant à la course, l'équipage s'engage à respecter ce règlement technique.